
Statuts et identités professionnelles des enseignants au Burkina Faso : Entre luttes syndicales et perpétuel désenchantement

Alexis Roy*¹

¹Institut des Mondes Africains – CNRS : UMR8171 – France

Résumé

” Certains stéréotypes présentent dans la société l'idée que les autres se font de l'enseignant : il est celui qui fait rire, porte de vêtements vieillots, il est ridicule et se loge mal. En bref, l'enseignant a une estime personnelle largement en dessous de ce qu'il vaut socialement. Pourtant, la considération ne doit pas être accordée aux enseignants, mais elle doit leur être reconnue ”.

Syndicat National des Travailleurs de l'Éducation de Base, Burkina Faso [1]

Comme beaucoup de pays d'Afrique subsaharienne, le Burkina Faso a connu une massification de ses effectifs scolaires ces vingt dernières années, associée à une très forte croissance des embauches dans le secteur de l'éducation[2]. Dans ce pays ” sous régime d'aide ”[3], cette dynamique a été accompagnée par les partenaires techniques et financiers, appuyant l'objectif d'une ” école pour tous ” tout en étant soucieux de contenir les incidences budgétaires coûteuses de ces politiques. Sur le plan du statut des enseignants dans le secteur public, cela s'est traduit dès la fin des années 1990 par la disparition du statut de fonctionnaire pour tous les nouveaux entrants, au profit du statut de contractuel. Le profil des enseignants a également évolué, avec un rajeunissement et une féminisation progressive, et leurs niveaux d'études sont globalement plus élevés que par le passé. Dans le même temps, la profession semble être toujours plus dépréciée, à la fois par ceux qui l'exercent et dans les représentations communes portées par la société. Les enseignants, autrefois figures intellectuelles respectées, semblent désabusés, témoignant d'un certain désenchantement de cette profession. Et pourtant, les enseignants ont obtenu à travers des mobilisations portées pour un front syndical commun un certain nombre de victoires ces dernières années. Ainsi, en 2015, le gouvernement de transition qui a succédé au président Blaise Compaoré a adopté une loi intégrant tous les contractuels dans la fonction publique. Fin 2017/début 2018, un mouvement social de longue haleine a fait céder le gouvernement, qui a notamment accepté de créer un régime spécial plus favorable pour les enseignants.

L'enjeu de cette communication est d'appréhender ce que l'évolution des statuts dans le secteur public de l'éducation a produit sur l'identité professionnelle des enseignants, et comment les syndicats et les formes de mobilisation qu'ils tentent de mettre en place ont été touchés par ces processus. Il s'agira notamment de saisir les ressorts du décalage entre la forte combativité syndicale du secteur, souvent porteuse de victoires, et la perpétuation des discours désenchantés sur la profession enseignante.

*Intervenant

<http://synateb.canalblog.com/archives/2012/12/18/25944745.html>, consulté le 12/02/2018

Dans l'enseignement primaire, le nombre de maîtres chargés de cours est passé de 18 176 à 59 001 entre 2001 et 2015 (*Annuaire statistique de l'enseignement primaire pour l'année 2015/2016*, Direction générale des études et des statistiques sectorielles, Burkina Faso, août 2016).

Lavigne Delville, Ph., " Pour une socio-anthropologie de l'action publique dans les pays 'sous régime d'aide' ", *Anthropologie & développement*, 45 — 2017, 33-64

Mots-Clés: Enseignant, Syndicalisme, Burkina Faso